

FICHE ASSISTANCE RÉSIDENTS ÉTRANGERS FAMILLE – AXA ASSISTANCE MAROC

CARACTERISTIQUES PRODUIT	GARANTIES
<p><u>Bénéficiaires:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le résident au Maroc de nationalité étrangère et son conjoint et leurs enfants à charge âgés au maximum de 25 ans - le véhicule assuré et immatriculé au Maroc, appartenant à la personne assurée. 	<p>24H/24H</p> <p>7 jours sur 7</p> <p>couvre pour 1 année</p>
<p><u>Circonstances:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les personnes en cas de maladie, d'accident ou de décès - pour les véhicules en cas de panne, accident ou de vol 	
<p><u>Territorialité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assuré et son conjoint et leurs enfants : dans le monde entier sauf en Arabie Saoudite pendant les périodes de pèlerinage - le véhicule assuré : hors Maroc et dans les pays de la carte verte 	
<p><u>Durée et prise d'effet:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le contrat prend effet 24h après la date de signature des conditions particulières - il est valable pour une durée d'une année 	
<p><u>Assistance médicale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - transport sanitaire - retour au domicile - visite d'un proche parent - prolongation de séjour après hospitalisation - prise en charge des frais médicaux - paiement des soins dentaires urgents - rapatriement en cas de décès - envoi d'un collaborateur de remplacement - rapatriement des autres membres de la famille - retour prématuré du bénéficiaire - mise à disposition d'un chauffeur au Maroc - conseil médical 24h/24h - organisation de rendez vous médicaux - envoi de médicaments - envoi de médecin à domicile - caution d'admission hospitalière au Maroc (remboursable sous 3 mois) - transmission de messages urgents 	<ul style="list-style-type: none"> - pris en charge - pris en charge - 400 dh/jour au Maroc 700 dh/jour à l'étranger - 500 dh/jour (max 7 jours) - 50 000 dh du Maroc vers l'étranger et 30 000 dh si l'assuré est déjà à l'étranger - 800 dh par bénéficiaire - pris en charge avec un plafond de 30 000 dh - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - dans les grandes villes du Maroc au tarif préférentiel - 10 000 dh - pris en charge

<p><u>Assistance technique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -remorquage au garage approprié le plus proche -frais d'hôtel en attente de réparation du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> - délai de réparation compris entre 24h et 72h - délai de réparation supérieur à 3 jours -avance de fonds pour réparation du véhicule -poursuite du voyage ou retour au domicile -récupération du véhicule réparé ou retrouvé à l'étranger -rapatriement du véhicule non réparable sur place à l'étranger (délai de réparation + 5 jours) -abandon légal du véhicule à l'étranger -frais de gardiennage -dommages ou vols en cours de transport -envoi des pièces détachées à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - 1500 dh 400 dh/nuit au Maroc max 2 nuits 700 dh/nuit à l'étranger max 3 nuits 700 dh/nuit (5 nuits max) - 20 000 dh contre caution - pris en charge - pris en charge - pris en charge - pris en charge - 500 dh au Maroc 1 000 dh à l'étranger - pris en charge - pris en charge des frais d'envoi + avance du coût des pièces
<p><u>Assistance juridique à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avance de caution pénale à l'étranger - prise en charge des honoraires d'un avocat à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - 50 000 dh - 10 000 dh